



Syndicat
national de
l'environnement



CTM du 21 février 2019

De rares engagements, mais très peu de réponses...

Le CTM du 21 février 2019, premier de la nouvelle mandature, comportait un nombre particulièrement important de points à l'ordre du jour. Certains n'ont pas pu être abordés avant la fin de la réunion à 20 heures.

En particulier, sur le point d'actualité sur les réformes, point 4 de l'ordre du jour, plusieurs sujets majeurs étaient concernés :

- l'**avenir du réseau routier national** et notamment au regard du projet de création de la collectivité européenne d'Alsace
- la création de l'**Agence Nationale de Cohésion des Territoires**
- la création de l'**Office Français de la Biodiversité**
- la future **organisation territoriale du ministère** notamment, avec des précisions apportées sur la Guyane et l'Île de France.

Le rapport Rapoport-Roche concernant le **réseau routier national** propose trois axes de désengagement de l'Etat : externalisation de la maintenance et de l'exploitation (par ex. les pointes d'activité en veille hivernale), transfert aux collectivités (jusqu'à 1500 km) ou aux sociétés d'autoroutes (« seulement » quelques centaines de kilomètres). Le rôle de l'État n'est plus de faire, mais de piloter, via un opérateur à créer. En ce qui concerne le financement des 900 millions d'euros annuels nécessaires à l'entretien du réseau national, rien n'est tranché. La proposition d'une vignette poids-lourds initialement prévue dans la LOM en a été retirée pour ne pas ajouter un conflit avec les transporteurs routiers au conflit avec les gilets jaunes. Mais elle pourrait revenir quand la situation sociale sera plus calme. **Le DGITM annonce des concertations à venir (collectivités, syndicats).**

Concernant l'**ANCT**, peu d'informations nouvelles par rapport au précédent CTM. Le préfigurateur Morvan, présent cette fois en CTM, a expliqué que l'agence aurait pour but de coordonner, de fédérer d'autres opérateurs (ANRU, ANAH, CEREMA, etc) au travers de conventions, qu'elle serait un établissement public *sui generis* dont les instances de représentation du personnel ne sont pas encore fixées. Le travail parlementaire se continuera courant mars. **La FSU a exigé la mise en place d'un comité de suivi ; Le préfet Morvan a fait mine de ne pas savoir ce que pouvait être un comité de suivi mais finalement, la secrétaire générale lui a demandé de donner suite.**

Rien de nouveau sur l'OFB, suite au passage de la loi à l'Assemblée. Suite au dernier comité de suivi [NDLR : dont les syndicats ont fini par claquer la porte], les sujets sociaux ont été identifiés et donneront lieu à un groupe de travail le 19 mars (déjà reporté au 21 mars !)

Concernant l'**organisation territoriale de l'Etat, la création de SG mutualisés sous l'égide des préfets pour les DDI est actée**. En Guyane, on créerait plusieurs nouvelles entités (une DG moyens de l'État, un regroupement DEAL, DM et services de l'agriculture, etc) ; En Île de France, on le ministère nous apprend qu'il soutient la proposition de fusion DRIEA-DRIEE proposée par le préfet, avec regroupement partiel sur le site de Miollis, mais pas avant 2024.

Dans sa [déclaration liminaire](#), la FSU a posé un ensemble de questions concrètes, et obtenu assez peu de réponses, outre une promesse d'aborder un certain nombre de points dans un futur CTM :

Nos questions...	... les réponses de l'administration
Quel agenda social ?	Les groupes de travail se réunissent. Un point d'avancement sera soumis prochainement au CTM
Quel bilan de mise en place du complément indemnitaire annuel en 2018 ?	Pas de réponse
Quel protocole égalité professionnelle ?	Pas de réponse
Quel avenir pour les écoles du ministère, le RST et les établissements de recherche ?	Cette question sera soumise prochainement au CTM. Des réunions de concertation ont lieu au sein de l'IFSTTAR sur le projet Gustave Eiffel
Quel bilan du décret du 31/12/2017 d'expérimentation du pouvoir dérogatoire aux préfets ?	Le bilan sera soumis prochainement au CTM,
Quel mandat a été donné au président de l'ADEME pour dénoncer tous les accords d'entreprise ?	Renvoi à une rencontre entre l'administration et les syndicats de l'ADEME
Quelle évolution des discussions avec le ministère des comptes publics sur le RIFSEEP des corps techniques ? Quelles options envisagées pour les corps techniques ? Pour les stagiaires ?	Pas de réponse
Quelles suites pour la titularisation des personnels des agences de l'eau ?	Pas de réponse
Quelles suites sur l'enquête RPS de la FSU à la DGAC ? Quel bilan qualitatif des plans de préventions des RPS dans les services ?	Réponse écrite parvenue pendant le CTM pour la DGAC. Rien pour le reste. La SG indique que ce thème est du ressort du CHSCT.
Quelle suite donnée à notre interpellation de 2018 sur le problème des jours de carence pour les travailleurs handicapés ?	Pas de réponse
Quelle réponse du ministre à notre interpellation sur la grève des jeunes le 15 mars (demande FSU d'autorisation spéciale d'absence exceptionnelle pour le personnel) ?	Pas de réponse
Sur la protection sociale complémentaire, quelle garantie l'administration donne-t-elle quant au respect de l'accord signé ayant amené au référencement de la MGEN ?	Il a été demandé à la MGEN d'aller vite, le réseau des conseillers est en place, et les demandes des agents de simulations financières des agents ont été traitées. Le DRH n'a pas connaissance de problèmes informatiques. Il n'a globalement pas connaissance des problèmes que nous évoquons !

Sur tous ces points évoqués par la FSU lors du CTM, un questionnaire écrit sera envoyé dans les prochains jours au ministre.